

No de résolution

COMMISSION SCOLAIRE DES GRANDES-SEIGNEURIES TROISIÈME SÉANCE ORDINAIRE DU COMITÉ EXÉCUTIF (2008-2009) LE 21 OCTOBRE 2008

01.00 OUVERTURE DE LA SÉANCE

À 19 heures, la séance est ouverte par Monsieur Alban Synnott, président du comité exécutif.

02.00 PRÉSENCES

À LA SÉANCE ORDINAIRE DU COMITÉ EXÉCUTIF DE LA COMMISSION SCOLAIRE DES GRANDES-SEIGNEURIES TENUE LE 21 OCTOBRE 2008 AU 50, BOULEVARD TASCHEREAU À LA PRAIRIE SOUS LA PRÉSIDENCE DE MONSIEUR ALBAN SYNNOTT, ET À LAQUELLE SONT PRÉSENTS :

M^{mes} les commissaires

Suzanne Gaudette (8) Marie-Louise Kerneïs (7) Chantal Zaccour (20)

M. le commissaire

Marcel Gélinas (3)

Tous commissaires formant quorum.

ET:

MM. les commissaires représentant du comité de parents

Roch Thibault, niveau secondaire Marc Viau, niveau primaire

AINSI QUE:

M^{me} Susan Tremblay, directrice générale

M. Osvaldo Paolucci, directeur général adjoint

Me Nathalie Marceau, directrice du Service du secrétariat général et

de l'information

ET : Richard Bédard, directeur du Service des ressources matérielles

Éric Drouin, directeur du Service des technologies de l'information

et des communications

Pierre Marchand, directeur du Service des ressources financières Patrick Mendes, directeur du Service de l'organisation scolaire et

du transport scolaire

SONT ABSENTS

MM. Jean-Pierre Bélair (23), Yvon Derome (21), commissaires

03.00 PÉRIODE DE QUESTIONS DU PUBLIC

Rien à signaler.

C.E.-02991-10-08 | 4.00 ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

IL EST PROPOSÉ PAR Monsieur Marcel Gélinas, commissaire,

que les membres du comité exécutif adoptent l'ordre du jour tel que rédigé, à savoir :

05.00 AFFAIRES DÉCOULANT DES PROCÈS-VERBAUX PRÉCÉDENTS



06.00 ADMINISTRATION GÉNÉRALE ET SERVICE DU SECRÉTARIAT GÉNÉRAL ET DE L'INFORMATION

06.01 Lecture et approbation du procès-verbal de la séance ordinaire du 16 septembre 2008

07.00 SERVICES ÉDUCATIFS AUX JEUNES

- 08.00 SERVICE DE L'ÉDUCATION DES ADULTES ET DE LA FORMATION **PROFESSIONNELLE SERVICES** INTERNATIONAUX ET FORMATION À DISTANCE
- 09.00 SERVICE DES RESSOURCES HUMAINES
- 10.00 SERVICE DES RESSOURCES FINANCIÈRES 10.01 Liste des comptes – Validation

11.00 SERVICE DES RESSOURCES MATÉRIELLES

- 11.01 Service de déneigement (phase II) Appel d'offres # APP-002-S100-08
- 11.02 Avenants aux contrats de location des locaux modulaires
- 11.03 Étanchéité des fondations (modification au contrat original) -École Saint-François-Xavier - Appel d'offres # P7-041-005-07
- 12.00 SERVICE DES TECHNOLOGIES DE L'INFORMATION ET DES COMMUNICATIONS
- 13.00 SERVICE DE L'ORGANISATION SCOLAIRE ET DU TRANSPORT **SCOLAIRE**
- 14.00 DÉPÔT DE DOCUMENTS
- 15.00 LEVÉE DE LA SÉANCE

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

05.00 AFFAIRES DÉCOULANT DES PROCÈS-VERBAUX PRÉCÉDENTS

Remboursement des frais de déplacement En suivi.

06.00 ADMINISTRATION GÉNÉRALE ET SERVICE DU SECRÉTARIAT GÉNÉRAL ET DE L'INFORMATION

06.01 LECTURE ET APPROBATION DU PROCÈS-VERBAL DE LA **SÉANCE ORDINAIRE DU 16 SEPTEMBRE 2008**

CONSIDÉRANT l'article 182 de la Loi sur l'instruction publique

qui stipule que les articles 154 à 166, 169, 170, 171, 172, 173, 175.4 à 177.2 s'appliquent au comité exécutif, compte tenu des adaptations

nécessaires:

l'article 170 de la Loi sur l'instruction publique CONSIDÉRANT

qui stipule que « Le conseil des commissaires peut, par résolution, dispenser le secrétaire général de lire le procès-verbal pourvu qu'une copie en ait été remise à chaque membre présent au moins six heures avant le début de la

séance où il est approuvé »;

IL EST PROPOSÉ PAR Madame Suzanne Gaudette, commissaire,

que la secrétaire générale soit dispensée de faire la lecture du procès-verbal de la séance ordinaire du 16 septembre 2008.

..-02992-10-08



le procès-verbal de la séance que ordinaire du 16 septembre 2008 soit approuvé tel que rédigé.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

07.00 SERVICES ÉDUCATIFS AUX JEUNES

08.00 SERVICE DE L'ÉDUCATION DES ADULTES ET DE LA FORMATION PROFESSIONNELLE - SERVICES INTERNATIONAUX ET FORMATION À DISTANCE

09.00 SERVICE DES RESSOURCES HUMAINES

10.00 SERVICE DES RESSOURCES FINANCIÈRES

10.01 LISTE DES COMPTES - VALIDATION

Monsieur Pierre Marchand, directeur du Service des ressources financières, précise ne pas avoir reçu de questions relativement à la liste des comptes qui se rapportent à la période commençant le 10 septembre 2008 et se terminant le 14 octobre 2008.

11.00 SERVICE DES RESSOURCES MATÉRIELLES

C.E.-02993-10-08

11.01 SERVICE DE DÉNEIGEMENT (PHASE II) - APPEL D'OFFRES # APP-002-S100-08

Monsieur Richard Bédard, directeur du Service des ressources matérielles, présente le dossier.

CONSIDÉRANT

que l'appel d'offres est conforme à notre politique d'acquisition de biens et services et le nombre de soumissions reçues;

CONSIDÉRANT

que le plus bas soumissionnaire est conforme à

l'appel d'offres;

IL EST PROPOSÉ PAR Monsieur Marcel Gélinas, commissaire,

d'octroyer le contrat pour le service de déneigement 2008-2011 à Interneige Enr. (Écoles de l'Odyssée, des Bourlingueurs-Sainte-Catherine (Édifice des Bourlingueurs), des Timoniers et Saint-Jean) pour un montant forfaitaire annuel de trente-six mille trois cent dollars (36 300 \$), le tout conformément aux conditions d'appel d'offres.

Que la présidence du comité exécutif et la directrice générale soient autorisées à signer le contrat, s'il y a lieu.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

C.E.-02994-10-08

11.02 AVENANTS AUX CONTRATS DE LOCATION DES LOCAUX **MODULAIRES**

Monsieur Richard Bédard, directeur du Service des ressources matérielles, présente le dossier.

CONSIDÉRANT

les avenants au marché n° 3, tel que proposés par le fournisseur Modular Space Corporation;

IL EST PROPOSÉ PAR Monsieur Roch Thibault, commissaire,

que les membres du comité exécutif acceptent les avenants aux contrats de location au fournisseur Modular Space Corporation selon les conditions suivantes :



No de résolution

Écoles	Contrat	Période
Saint-Jean	Contrat de location mensuelle de quatre mille vingt-six dollars et soixante-quinze cents (4 026,75 \$), taxes en sus	Du 2 septembre 2008 au 2 août 2009 (11 mois)
Des Bourlingueurs- Sainte-Catherine (Édifice des Bourlin- gueurs)	Contrat de location mensuelle de mille trois cent soixante- cinq dollars (1 365 \$), taxes en sus	Du 2 septembre 2008 au 2 août 2009 (11 mois)

Que la présidence du comité exécutif et la directrice générale soient autorisées à signer les avenants aux contrats.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

-02995-10-08

11.03 ÉTANCHÉITÉ DES FONDATIONS (MODIFICATION AU CONTRAT ORIGINAL) – ÉCOLE SAINT-FRANÇOIS-XAVIER – APPEL D'OFFRES # P7-041-005-07

Monsieur Richard Bédard, directeur du Service des ressources matérielles, présente le dossier.

CONSIDÉRANT que l'appel d'offres est conforme à notre politique d'acquisition de biens et services;

CONSIDÉRANT que le plus bas soumissionnaire est conforme à l'appel d'offres;

CONSIDÉRANT l'avis de changement n° 1 concernant la décontamination de sols lors de l'excavation;

CONSIDÉRANT la recommandation des professionnels;

IL EST PROPOSÉ PAR Madame Suzanne Gaudette, commissaire,

de modifier le contrat original octroyé à **Constructions R.D.J. Inc.** pour un montant révisé de quatre cent un mille cent quarante-trois dollars et quatre-vingt-deux cents (401 143,82 \$), le tout étant conforme à l'avis de changement n° 1 présenté le 16 septembre 2008.

Que la présidence du comité exécutif et la directrice générale soient autorisées à signer le contrat, s'il y a lieu.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

12.00 SERVICE DES TECHNOLOGIES DE L'INFORMATION ET DES COMMUNICATIONS

13.00 SERVICE DE L'ORGANISATION SCOLAIRE ET DU TRANSPORT SCOLAIRE

14.00 DÉPÔT DE DOCUMENTS



15.00 LEVÉE DE LA SÉANCE À 19 h 12,

IL EST PROPOSÉ PAR Monsieur Marcel Gélinas, commissaire, que la présente séance ordinaire soit levée.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Présidence de la séance